

COMMENT J'ACCÈDE AU DISPOSITIF ?

- Je prends contact avec mon conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale
- Je rencontre le centre de formation partenaire le plus proche de chez moi pour valider mon inscription
- Je rejoins le dispositif

LES MÉTIERS DE L'AGROALIMENTAIRE

Opérateur de production
Opérateur de conditionnement
Conducteur de machine
Conducteur de ligne
Technicien qualité
Préparateur de commande
... et bien d'autres métiers évolutifs

3 ATOUTS POUR UN TREMPLIN PROFESSIONNEL

- Accompagnement personnalisé
- Nouvelle expérience professionnelle
- Bilan individuel pour un accès à l'emploi

Pour plus de renseignements

CAMPUS AGRONOVA

www.loireformation.fr

CONTACTEZ DES MAINTENANT VOTRE CONSEILLER EMPLOI



DEMANDEURS D'EMPLOI, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

Une formation **découverte gratuite**

Une immersion **en entreprise**

Un accès à une **formation** ou un **emploi** dans un **secteur qui recrute**

Devenez **Acteur** de la **production alimentaire**



C'EST QUOI ?

PARCOURS EN 3 PHASES

1 - En centre de formation

5 à 10 jrs (1 à 2 semaines) selon formule

Présentation des entreprises de l'alimentaire

Visite d'un atelier pédagogique

Formation à l'environnement de travail

2 - Stage immersion en entreprise alimentaire

10 à 15 jrs (2 à 3 semaines) selon formule

Découverte de l'activité et la filière agroalimentaire dans le secteur d'activité de l'entreprise de stage

Découverte de l'organisation de l'entreprise, ses différents services et leur rôle

Découverte des métiers de production et des services annexes

3 - Retour sur expérience en centre de formation

3 à 5 jrs selon formule

Restitution des expériences

Echange de pratiques

Valorisation de l'expérience et accompagnement à la recherche d'emploi.

POUR QUI ?

Je suis **demandeur d'emploi**

J'aime les **métiers manuels**

Je suis **intéressé(e) par l'alimentation et sa production**

Je souhaite **travailler dans une entreprise de ma région**

Je cherche un **secteur qui recrute**

Je suis **disponible et motivé(e)** pour une **expérience professionnelle**

REJOINS – NOUS !

Je deviens stagiaire de la formation professionnelle

Tout en conservant mes droits et mes indemnités

POURQUOI ?

ACCEDER AUX ENTREPRISES ALIMENTAIRES

1. Industrie de la viande (abattage, charcuterie, conserverie...)
2. Industrie du lait (beurre, yaourt, fromage...)
3. Fabrication de produits alimentaires élaborés (plats cuisinés, confitures...)
4. Fabrication de produits à base de céréales (farines, pain, biscuits...)
5. Fabrication d'huiles, de corps gras et de margarines.
6. Industrie sucrière
7. Fabrication de produits alimentaires divers (chocolat, confiserie, épices...)
8. Fabrication de boissons et alcools (vins, eaux de vie, distillation d'alcool, apéritifs...)
9. Transformation fermière